

1 331 logiciels produits par la recherche publique

Émile Marzolf

Conformément à la loi 3DS, le ministère de l'Enseignement supérieur a transmis au Parlement un *“état des lieux de la production et de la valorisation des logiciels issus de la recherche publique française”*. [Le document de seulement 6 pages](#) témoigne malgré tout de la richesse du patrimoine d'applications développées par les chercheurs : 1 331 logiciels ont été comptabilisés au total. Sans surprise, 30 % ont été produits par les seuls chercheurs en informatique et en sciences et technologies de l'information et de la communication. Parmi ces 1 331 logiciels, 62 % sont diffusés sous licence libre, avec publication du code source informatique, ce qui *“favorise la reproductibilité des résultats de la recherche”*, indique le rapport.